

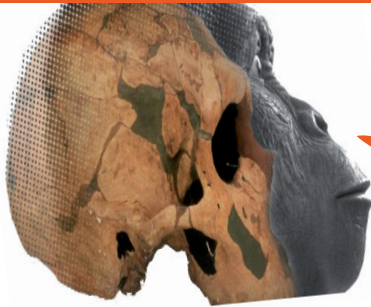


Marley d'or 2016
Jah Verity présente son trophée à la LONAB. Page 6.



EBOLA
Le virus survivrait dans le sperme des survivants à l'épidémie. Page 3.

*L'information des campus et des centres de recherche pour le monde,
L'information du monde pour les campus et les centres de recherche*



Version numérique

Sciences-Campus Info

Science - Politique - Education - Société - Economie

Quotidien N° 023 du vendredi 13 mai 2016 / Tél: +226 76 60 97 21/+226 25 37 36 39 BURKINA FASO

Annnonce



Compte rendu du conseil des ministre du mercredi 11 mai 2016.
Page 4

Education



Crise dans les Lycées Cheick Anta Diop de Bobo-Dioulasso : Les enseignants réclament le paiement de leur salaire

Les établissements Cheick Anta Diop de Bobo-Dioulasso traversent une crise sans précédent depuis le décès du fondateur.

Lundi 9 mai, des professeurs ont pris l'opinion publique à témoin à travers une conférence de presse.

Jeudi 12 mai, soit trois jours après le point de presse des enseignants sur le non-paiement des salaires, les élèves de cheick Anta Diop III sont sortis dans la rue. « **Nous sommes en plein composition, mais ils sont venus nous mettre dehors. Nous manifestons donc pour nous faire entendre. Nous partons ainsi aux lycées Cheick Anta Diop 1 et 2 pour les mettre dehors eux-aussi** », lâchait une élève en classe de 5ème.

Les choses ne vont, en effet, pas bien aux établissements de feu Aboubakrine Alassane Haidara. Ils connaissent des difficultés depuis la disparition de leur fondateur avec le non-paiement des salaires des professeurs qui annoncent une grève illimitée si rien n'est fait.

A les entendre, les comptes bancaires des trois établissements porteraient le nom du fondateur. Après son décès, les charges ont été confiées à Serges Bernard Traoré nommé coordonnateurs des Lycées Cheick Anta Diop et M. Diakité comme représentant de la famille du fondateur. Malgré ces changements, rien n'a bougé.

Et les enseignants de menacer d'aller en grève du 26 avril au 7 mai 2016.

Des rencontres sont en cours entre les deux parties afin de trouver de solutions. Mais pour l'heure, aucun sou n'a été débloqué. Au motif que la banque n'aurait pas encore autorisé d'opération. D'où le point de presse de ce lundi 9 mai pour tenir l'opinion publique informée de la situation qui sévit dans les établissements Cheick Anta Diop.

Depuis les cours sont suspendus et les enseignants estiment que cette situation pourra être un non vouloir des premiers responsables des établissements Cheick Anta Diop qui s'apprêteraient à administrer de sujets des années passées pour la composition.

Julie Suy

Flash News

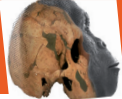
Zone de l'Est: Un présumé voleur meurt entre les mains des Koglwéogo à Bilanga (75 km de Fada).

Côte d'Ivoire

Avis de recrutement d'un apporteur d'affaires. Page 7

Annnonce

Autorisation officielle n°1238/2016/CAO/TGI.OUA/P.F.



Actualité



**Finance au Burkina :
Le premier ministre
rencontre les acteurs**

Le premier ministre du Burkina Paul Kaba THIEBA a rencontré les acteurs financiers ce lundi 9 mai 2016. L'objectif de cette rencontre de prise de contact était d'échanger avec ces derniers afin que chaque acteur apporte sa contribution dans le développement économique du pays.

C'est la toute première rencontre que le premier ministre tient avec les acteurs du système de finance depuis sa prise de fonction. C'est une rencontre d'échange qui vise à trouver les voies et moyens pour améliorer les finances au Burkina avec la contribution des acteurs du système bancaire. Pour le premier ministre burkinabè, il s'agit de réfléchir pour augmenter le taux de financement des entreprises

qui demeure l'un des plus faibles au monde. Cela passera par une réforme du système bancaire initiée par le gouvernement du Burkina.

A travers cette réforme les autorités entendent entre autre créer une banque agricole, promouvoir la finance islamique, mettre en place des caisses de micro finance.

Au niveau de l'enseignement supérieur, il sera créé des filières spécialisées en finance. Toute chose qui permettra de rendre plus compétente le milieu de la finance.

Cette rencontre de prise de contact est la première d'une série de rencontres qui permettront aux autorités et aux acteurs des finances d'accorder les violons pour booster l'économie du Burkina.

Valentin YOUMANLI

Avis de recrutement



Poste : Agronome chargé d'études

Type d'emploi: CDD

Pays: Côte d'Ivoire

Adresse: ci@educarriere.net

Date limite de dépôt des dossiers: 23/05/2016

Description :

Agricasmart est une StartUP qui met à la disposition des agriculteurs des équipements leur permettant d'accroître leur rendement par une gestion optimale des intrants de leurs cultures.

Mission

Dans le cadre du développement de notre gamme de produits, nous recherchons un agronome chargé d'étude qui sera basé à Abidjan.

Vous rejoindrez une équipe de jeune dans un environnement StartUp pour travailler sur la conception de nos produits en apportant toutes vos compétences liées à votre domaine d'activité

Vous serez une force de propositions pour les designers produits et les développeurs pour la mise en œuvre des différents prototypes produits.

Vous serez amené à analyser et comprendre les problématiques agronomiques auxquels nos produits sont appelés à résoudre.

Vous faites la bibliographie scientifique et technique pour déterminer la meilleure réponse à ces problématiques.

Vous déterminer le modèle conceptuel qui décrit les processus à prendre en compte.

Vous choisissez les équations à mettre dans le modèle, les implémenter dans un langage scientifique et remettre en question le modèle obtenu (évaluation, calibration, analyse de sensibilité...).

Vous réfléchissez à la meilleure façon de représenter les sorties du modèle pour un utilisateur.

Profil du poste

De formation supérieur (bac +4/5) en agronomie (PhD serait un plus)

avec un profil très scientifique, vous avez déjà eu une expérience réussie en modélisation des plantes et des maladies des plantes.

Vous maîtrisez la modélisation mécaniste de systèmes biologiques complexes (parmi plantes, fonctionnement des sols, maladies...) et les méthodes d'analyse de sensibilité, d'évaluation des modèles...

Comprenant les enjeux et contraintes des personnes de terrain, vous avez à cœur de développer des outils innovants adaptés aux besoins des utilisateurs par leur robustesse, la simplicité des concepts qui les fondent et de leur utilisation.

Vous connaissez au moins un langage de programmation scientifique (Matlab, R, Java) et avez un goût certain pour la programmation Scientifiquement et humainement curieux, vous faites preuve de rigueur, d'autonomie et de clarté dans les missions qui vous sont confiées. Doté de bonnes qualités relationnelles, vous appréciez le travail d'équipe aussi bien dans votre discipline qu'avec d'autres corps de métier.

Vous maîtrisez le français et vous êtes à l'aise avec l'Anglais.

Modalités :

CDI

Date de début : à pourvoir au plus tôt.

Salaire : selon profil

Plus de l'offre :

Vous participez à la construction de produits à la pointe de l'innovation mondiale, en collaboration avec une équipe pluridisciplinaire expérimentée et en croissance.

Vous Appliquez vos connaissances scientifiques à des réalisations novatrices : faire le pont entre les connaissances de pointe acquises par la recherche et le métier des agriculteurs, établir un dialogue entre des mondes éloignés seront vos missions au quotidien.

Postulez en envoyant par mail CV et lettre de motivation avec le titre du poste en objet :

recruitment@agricasmart.com

Avis de recrutement



Poste : Commercial(e) free-lance Port bouet

Type d'emploi

Pays: côte d'ivoire

Adresse: BP411

Description :

Jeune entreprise informatique recherche urgemment un(e) commercial(e) free-lance motivé(e) ou apporteur d'affaires, âgé(e) de 18 à 28 ans, de niveau 3e minimum pour prospecter dans la commune de Port bouet.

Envoyez CV à romuald_z@ymail.com avec comme intitulé « job commercial port bouet ».



Epidémie d'Ebola - Afrique de l'ouest: Confirmation de la persistance du virus Ebola dans le sperme des survivants à l'épidémie

Communiqué de presse | 4 mai 2016



Une étude internationale, conduite par des chercheurs de l'IRD, de l'Inserm et de l'Institut Pasteur et leurs partenaires guinéens (CHU de Donka, Hôpital de Macenta, Institut national de santé publique, Université de Conakry), confirme la persistance du virus Ebola dans le sperme de survivants à l'épidémie en Guinée, jusqu'à au moins 9 mois après leur guérison. Ces résultats, qui rappellent l'importance du suivi des survivants afin de prévenir les risques de nouvelles flambées épidémiques, sont publiés dans le Journal of Infectious Diseases, le 3 mai 2016.

PostEboGui : suivi pluridisciplinaire d'une cohorte de survivants à Ebola

Conduit en Guinée depuis novembre 2014, le programme PostEboGui (1) a pour objectif de suivre, pendant 2 ans, une cohorte de plus de 700 adultes et enfants, ayant survécus (2) à la plus grave épidémie d'Ebola survenue en Afrique de l'Ouest, en 2014. Les chercheurs développent une approche pluridisciplinaire (clinique, virologique, immunologique, social et santé publique), afin d'identifier les séquelles cliniques et sociales de l'épidémie, ainsi que les risques de réactivation potentielle du virus ou de transmission sexuelle.

Dans cette étude, les chercheurs ont suivi les 450 premiers patients du programme PostEboGui, hommes et femmes, pendant 1 an. Ils ont effectué des prélèvements de liquides corporels (larmes, salive, fèces, liquides vaginaux et sperme), le premier jour de l'étude, puis tous les 3 mois. Afin de détecter la présence du virus Ebola dans ces liquides, les chercheurs ont employé les techniques de biologie moléculaire d'amplification en chaîne par polymérase (PCR) et de détection d'acide ribonucléique (ARN), dans les hôpitaux en Guinée.

Présence du virus dans le sperme jusqu'à 9 mois après la guérison

Les résultats portent sur 98 prélèvements issus de 68 personnes différentes. Le virus Ebola a été détecté dans 10 prélèvements provenant de 8 hommes, jusqu'à 9 mois après la guérison. Par ailleurs, les chercheurs ont montré que la persistance du virus dans le liquide séminal diminue avec le temps : le virus, présent dans 28,5 % des échantillons lors des prélèvements effectués entre le 1er et 3e mois, n'a ensuite été détecté qu'à hauteur de 16 % entre le 4e et le 6e mois, puis 6,5 % entre le 7e et le 9e mois, 3,5 % entre le 10e et le 12e mois, et enfin 0 % après 12 mois.

Améliorer le suivi des survivants pour limiter la résurgence de l'épidémie

Ces résultats confirment ceux publiés en octobre 2015 dans le New England Journal of Médecine sur une cohorte de survivants

en Sierra Leone. Ils mettent l'accent sur la nécessité de recommander, au niveau international, l'utilisation de préservatifs par les survivants dans les mois suivant leur guérison.

Par ailleurs, les chercheurs insistent sur l'importance de développer, voire de systématiser le suivi des survivants, afin de limiter les risques de recrudescence de l'épidémie.

Dans le cadre de la Task-force Ebola, les chercheurs se mobilisent pour assurer le suivi des rescapés en Guinée notamment, dans différents domaines : surveillance des séquelles cliniques et psychologiques, des risques de réactivation du virus chez des patients guéris. Ils s'intéressent également aux réservoirs du virus chez l'Homme (zones de « privilège immunitaire » que constituent les yeux, le cerveau et les gonades).

En 2016, d'autres programmes de recherches compléteront le dispositif :

- FORCE : il s'agit d'un essai thérapeutique conduit par l'Inserm, chez les hommes présentant des traces de virus dans le sperme (traitement à base de l'antiviral favipiravir).

- ContactEboGui : l'objectif de ce projet est de suivre les personnes ayant été en contact avec des personnes infectées et déclarées guéries (suivies dans le cadre du programme PostEboGui), et qui auraient pu développer des infections peu symptomatiques et non diagnostiquées, afin de mieux connaître la dynamique de l'épidémie, mais également d'identifier les risques de transmission secondaire et comprendre les chaînes de transmission.

- Réservoir : ce projet s'intéresse à l'origine de l'épidémie, notamment au réservoir animal du virus, en Guinée, en République démocratique du Congo, au Cameroun, au Congo et au Gabon, afin de prévenir les futures épidémies.

Les programmes de recherche initiés au début de l'épidémie en 2014 sous l'égide d'Alliance nationale pour les sciences de la vie et de la santé (Aviesan) se poursuivent également, dans les domaines du diagnostic de la maladie, des essais cliniques ou encore des sciences humaines et sociales.

1 Financé par la Task-force interministérielle Ebola », l'IRD et l'INSERM, PostEboGui est conduit par l'unité mixte internationale TransVIHMI, en partenariat avec l'Université de Conakry, le service des maladies infectieuses du CHU de Donka, l'hôpital de Macenta, l'INSP, le Laboratoire d'analyse socio-anthropologique de Guinée (LASAG) de l'Université de Sonfonia.

2 Soit plus de la moitié des patients déclarés guéris du pays.

.....
Pour aller plus loin

□ Référence : Sow M., Etard J.F., Baize S., Magassouba N.F., Faye O., Msellati P., Touré A., Savane I., Barry M., Delaporte E. New Evidence of Long-lasting Persistence of Ebola Virus Genetic Material in Semen of Survivors. *Journal of Infectious Diseases*, 3 mai 2016. DOI: 10.1093/infdis/jiw078.

Contacts presse

□ Chercheurs : Eric Delaporte, infectiologue à l'IRD et à l'Université de Montpellier, directeur de l'UMI TransVIHMI (IRD/Inserm) | eric.delaporte@ird.fr | 04 67 41 62 97 ; Mamadou S. Sow, infectiologue, CHU de Donka (Guinée) | smsaliou@gmail.com

□ Service presse IRD : Cristelle Duos | presse@ird.fr | T : 04 91 99 94 87



Conseil de ministres



Compte rendu du Conseil
des ministres du mercredi
11 mai 2016

Le Conseil des ministres s'est tenu à Ouagadougou, le mercredi 11 mai 2016, en séance ordinaire, de 9 H 30 mn à 13 H 30 mn, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso, Président du Conseil des ministres.

Il a délibéré sur les dossiers inscrits à son ordre du jour, entendu des communications orales, procédé à des nominations, et autorisé des missions à l'étranger.

DELIBERATIONS

I.1. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

Le Conseil a adopté quatre (04) rapports.

Le premier est relatif au rapport statistique sur les indicateurs de la pauvreté monétaire au Burkina Faso en 2014.

L'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) a conçu avec l'appui technique de l'Agence suédoise de développement international (ASDI) une enquête permanente et annuelle sur les conditions de vie des ménages dénommée Enquête multisectorielle continue (EMC).

Cette enquête menée auprès de 10 800 ménages en 2014 révèle que 40,1% de la population vit en dessous du seuil de la pauvreté correspondant à un montant monétaire de cent cinquante trois mille cinq cent trente (153 530) francs CFA par an et par personne.

Comparé aux chiffres de 2009, le taux de pauvreté a baissé de 7 points de pourcentage.

Le Conseil a instruit les ministres en charge du dossier de prendre les mesures nécessaires pour la poursuite de l'Enquête multisectorielle continue en 2016 et la réalisation en 2017 d'une enquête sur le secteur informel et l'emploi et une autre sur les conditions de vie des ménages.

Le deuxième rapport concerne le décret portant déclaration d'utilité publique, le projet de construction de l'Echangeur du Nord.

Estimé à un coût total de soixante dix (70) milliards de francs CFA, la construction de l'échangeur du Nord situé dans les arrondissements n°02, 03 et 04 de la commune de Ouagadougou vise à structurer le réseau de voiries urbaines de la ville de Ouagadougou et à décongestionner la circulation sur certains axes routiers dont la RN-02, la RN-22 et le Boulevard des TANSOBA qui se rencontrent au niveau du pont de Baskuy.

L'adoption de ce décret permet la mise en œuvre dudit projet.

Le troisième est relatif aux résultats de l'appel d'offres national N°2015-019/MRA/SG/DMP du 12/08/2015 pour les travaux de réalisation de trois (03) complexes de marchés de vente et d'abattage de volaille à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso au profit du Programme d'appui aux filières agro-sylvo-pastorales (PAFASP).

Le Conseil a marqué son accord pour l'attribution du marché aux entreprises suivantes avec un délai d'exécution de trois (03) mois :

Lot 1 : Groupement ZZ SARL/ENTREPRISE EGC-BGC pour les travaux de réalisation d'un (01) complexe de vente et d'abattage de volaille à Ouagadougou, dans l'arrondissement n°7 pour un montant de trois cent quatre-vingt-quatorze millions sept cent quatre-vingt-sept mille neuf cent cinquante-sept (394 787 957) francs CFA TTC ;

Lot 2 : Entreprise SOGEDAF SARL pour les travaux de réalisation d'un (01) complexe de vente et d'abattage de volaille à Ouagadougou, dans l'arrondissement n°8 pour un montant de quatre cent cinquante millions deux cent trois mille huit cent trente et un (450 203 831) francs CFA TTC ;

Lot 3 : Entreprise ESA SERVICES SARL pour les travaux de réalisation d'un (01) complexe de vente et d'abattage de volaille à Bobo-Dioulasso pour un montant de trois cent soixante-onze millions soixante-sept mille trois cent quarante (371 067 340) francs CFA TTC.

Le financement est assuré par la Banque mondiale.

Le quatrième rapport est relatif à un décret portant classement indiciaire des emplois de fonctionnaires d'Etat.

L'adoption de ce décret permet de fixer pour compter du 1er janvier 2016, les indices minima et maxima de la hiérarchie générale des emplois des fonctionnaires d'Etat à 181 et 2850, conformément à l'article 37 de la loi N°081-2015/CNT du 24 novembre 2015 portant statut général de la Fonction publique de l'Etat.

I.2. AU TITRE DU MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

Le Conseil a adopté un décret portant tableaux de reversement des agents de la Fonction publique d'Etat.

Son adoption permet de fixer les modalités de reversement des agents de la Fonction publique dans les dispositions de la loi N°081-2015/CNT du 24 novembre 2015 portant statut général de la Fonction publique d'Etat.

I.3. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

Le Conseil a adopté un rapport relatif à la situation d'occupation du site de l'Université Ouaga II.

En plus des importants investissements déjà réalisés sur ce site, l'Assemblée nationale vient d'autoriser la ratification d'un accord de prêt de 12,5 milliards de francs CFA avec la BADEA et le Fonds de l'OPEP pour la construction d'une unité de formation et de recherche en sciences et techniques, d'une cité de 1 552 lits, d'un restaurant universitaire de 800 places et d'espaces de jeux.

En outre, le Programme présidentiel en faveur de l'enseignement supérieur prévoit la construction à partir de juillet 2016 de bâtiments pédagogiques, d'amphithéâtres et de cités universitaires supplémentaires.

Toutefois, l'implantation des infrastructures pédagogiques et des œuvres universitaires rencontre des difficultés d'ordre foncier qui ont conduit à l'arrêt des travaux sur le site depuis mars 2014.

Sous ce rapport, le Conseil a instruit les ministres concernés, sous la coordination du Chef du gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour un règlement diligent du problème foncier en vue de permettre à l'Université Ouaga II d'occuper son site dans les meilleurs délais.

I.4. AU TITRE DU MINISTERE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'ARTISANAT

Le Conseil a adopté un rapport portant gestion de la rupture des contrats de travail à la Société de transformation des fruits et légumes de Loumbila (STFL).

Le Conseil a instruit les ministres en charge du dossier de prendre les dispositions idoines pour le paiement des arriérés des salaires, l'implication de l'actionnaire privé dans l'apurement du passif de la Société et l'engagement de discussions avec la BIDD en vue de restructurer cette entreprise et d'accélérer le processus de sa privatisation.

COMMUNICATIONS ORALES

II.1. Le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des burkinabè de l'extérieur a fait au Conseil le bilan de la visite d'amitié et de travail de Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, Président Faso, en Arabie Saoudite du 2 au 5 mai 2016.

Au cours de son séjour, le Président du Faso a rencontré les plus hautes autorités du Royaume, des opérateurs économiques, visité des infrastructures industrielles et culturelles et signé des accords dans les domaines de l'assainissement, des infrastructures et de la sécurité.

Il a par ailleurs rencontré les burkinabè vivant en Arabie Saoudite.

2. Le Secrétaire général du gouvernement et du Conseil des ministres a fait au Conseil le bilan de la 19ème Journée nationale du paysan tenue du 28 au 30 avril 2016 à Tenkodogo, dans la Région du Centre-Est.

L'entretien direct entre le Président du Faso Roch Marc Christian KABORE et les producteurs a permis de faire le bilan des engagements pris à la 18ème JNP, de fixer de nouveaux défis et de prendre de nouvelles résolutions pour le développement du monde rural.

Le Chef de l'Etat s'est engagé à accorder une plus grande importance à l'agriculture en faisant du secteur rural l'un des piliers du Plan national de développement économique et social (PNDES, 2016-2020).

Il a apprécié les engagements pris par les paysans pour relever les défis de production pour la campagne agricole 2016-2017.

Le Conseil félicite les populations du Centre-Est pour leur accueil et l'ensemble du monde rural pour la mobilisation et l'organisation réussie de cette édition.

III. NOMINATIONS

III.1. NOMINATIONS DANS LES FONCTIONS INDIVIDUELLES AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA COOPERATION ET DES BURKINABE DE L'EXTERIEUR

Monsieur Oumarou SORO, Mle 254 886 J, Sociologue, est nommé Ambassadeur, Directeur de Cabinet.



AU TITRE DU MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

Madame Colette FOROGO/YELKOUNI, Mle 24 150 E, Inspecteur de travail, 1ère classe, 11ème échelon, est nommée Inspecteur général des services ;
Monsieur Jacques-Sosthène DINGARA, Mle 56 688 U, Administrateur des services financiers, est nommé Secrétaire permanent de la modernisation de l'Administration et de la bonne gouvernance ;
Monsieur Wendenmanegdé Yves Justin KINDA, Avocat, est nommé Secrétaire technique de l'assurance maladie universelle ;
Monsieur Lassané SAVADOGO, Mle 23 898 U, Professeur, est nommé Directeur général de la Caisse nationale de la sécurité sociale (CNSS) ;
Monsieur Soumaila GANSORE, Mle 216 845 W, Inspecteur du travail, 1ère classe, 3ème échelon, est nommé Directeur du suivi-évaluation et de la coordination des projets et programmes ;
Monsieur Abdel-Kader BEOGO, Mle 217 028 Z, Conseiller en gestion des ressources humaines, 1ère classe, 3ème échelon, est nommé Directeur des affaires juridiques et des litiges ;
Monsieur Justin Cyprien ILBOUDO, Mle 54 487 P, Professeur des Sciences de l'éducation, 1ère classe, 9ème échelon, est nommé Secrétaire général de l'Ecole nationale de l'administration et de magistrature (ENAM).

AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

Monsieur Gueswindé Raphaël OUERMI, Mle 39 677 M, Inspecteur du Trésor, 1ère classe, 6ème échelon, est nommé Directeur général du Fonds national pour l'éducation et de la recherche (FONER) ;
Monsieur Arsène Ratalignin OUEDRAOGO, Mle 91 680 H, Administrateur des services financiers, 1ère classe, 1er échelon, est nommé Directeur de l'administration et des finances de l'Université de Koudougou.

AU TITRE DU MINISTERE DE LA SANTE

Monsieur Narcisse Mathurin NARE, Mle 37 551 H, Médecin spécialiste en santé publique, catégorie P6, grade terminal, 1er échelon, est nommé Chargé de missions.

AU TITRE DU MINISTERE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'ARTISANAT

Monsieur Hippolyte DAH, Mle 27 766 A, Conseiller des affaires économiques, 3ème classe, 4ème échelon, est nommé Chargé de missions ;
Monsieur Gnessa Bernard ZOUGOURI, Mle 27 871 S, Conseiller des affaires économiques, 2ème classe, 8ème échelon, est nommé Chargé de missions ;
Madame Amélie TAMBOURA/SAWADOGO, Mle 16 592 F, Conseiller des affaires économiques, 2ème classe, 7ème échelon, est nommée Conseiller technique ;
Monsieur Marcellin SANOU, Mle 256 071 C, Ingénieur informaticien, 1ère classe, 1er échelon, est nommé Directeur des services informatiques.

AU TITRE DU MINISTERE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

Monsieur Jean-Marie BATIEBO, Mle 74 821 L, Docteur vétérinaire, 1ère classe, 11ème échelon, est nommé Secrétaire permanent des ressources génétiques animales ;
Monsieur Joseph SAVADOGO, Mle 52 118 D, Docteur vétérinaire, 1ère classe, 12ème échelon, est nommé Directeur général des services vétérinaires ;
Monsieur René DONDASSE, Mle 040 426 S, Inspecteur des impôts, 1ère classe, 3ème échelon, est nommé Directeur des marchés publics ;
Monsieur Zacharie COMPAORE, Mle 26 902 G, Vétérinaire, 3ème grade, 5ème échelon, est nommé Directeur du Centre de promotion de l'aviculture villageoise.

AU TITRE DU MINISTERE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT
Monsieur Souleymane KARAMBIRI, Mle 44 003 X, Enseignant, 1ère classe, 11ème échelon, est nommé Chargé de missions.

III.2. NOMINATIONS DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

Le Conseil a adopté un décret portant nomination de Madame Assita TRAORE, Mle 212 619 Z, Conseiller des affaires économiques, Administrateur représentant l'Etat au Conseil d'administration du Fonds d'appui aux activités rémunératrices des femmes (FAARF) au titre du ministère du commerce, de l'industrie et de l'artisanat (MCIA) pour un premier mandat de trois (03) ans.

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

Le Conseil a adopté un décret qui nomme les personnes ci-après, Administrateurs au Conseil d'administration de l'Université de Koudougou pour un premier mandat de trois (03) ans :
Au titre des élèves stagiaires :

Monsieur Bangba KAFANDO ;
Au titre des étudiants :
Monsieur W. Assane KIENTGA.

MINISTERE DE L'ENERGIE, DES MINES ET DES CARRIERES

Le Conseil a adopté deux (02) décrets.
Le premier nomme Monsieur Moise OUEDRAOGO, Mle 47 688 B, Administrateur des services financiers, Administrateur au Conseil d'administration au titre du ministère de l'Energie, des mines et des carrières, de la Société Konkera SA, pour un premier mandat de trois (03) ans.
Le second décret nomme Monsieur Seydou TRAORE, Mle 220 689 S, Conseiller des affaires économiques, Administrateur représentant l'Etat au Conseil d'administration de la Société Riverstone Karma SA, au titre du ministère de l'Energie, des mines et des carrières pour un premier mandat de trois (03) ans.

MINISTERE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITE URBAINE ET DE LA SECURITE ROUTIERE

Le Conseil a adopté deux (02) décrets.
Le premier nomme Monsieur Jean Claude ZONGO, Mle 25 764 H, Administrateur des services financiers, Administrateur représentant l'Etat au Conseil d'administration de l'Office national de la sécurité routière (ONASER), au titre du ministère des Transports, de la mobilité urbaine et de la sécurité routière, pour un premier mandat de trois (03) ans en remplacement de Monsieur Issiaka SIGUE.
Le second décret nomme Monsieur Jean Claude ZONGO, Mle 25 764 H, Administrateur des services financiers, Président du Conseil d'administration de l'Office national de la sécurité routière (ONASER) pour un premier mandat de trois (03) ans.

MINISTERE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT

Le Conseil a adopté un décret portant nomination de Monsieur Yamba Antoine BOUGMA, Mle 00 22 112 C, Administrateur civil, Administrateur représentant l'Etat au Conseil d'Administration de la Société nationale d'aménagement des terrains urbains (SONATUR), au titre du ministère de l'Administration territoriale, de la décentralisation et de la sécurité intérieure, pour un premier mandat de trois (03) ans.

Le Ministre de la Communication et des Relations avec le Parlement,

Porte-parole du gouvernement

Rémis Fulgance DANDJINO



Téléchargez le quotidien numérique Sciences-Campus Info du lundi au dimanche.
7 numéros dans la semaine.

Avis de recrutement:
Le magazine Sciences-Campus Info recrute des attachés commerciaux, des journalistes, web journalistes et pigistes. Page 6 & 7.

Annonce

Culture



Les Marley d'or 2016 : Le trophée présenté à la LONAB

Le lauréat des Marley d'or 2016, l'artiste musicien Jah Verity a présenté ses trophées aux responsables de la Loterie Nationale du Burkina (LONAB). C'était ce mercredi 11 mai 2016 au siège de la structure.

Les Marley d'or sont une manifestation culturelle qui récompense les meilleurs artistes du reggae burkinabè. Cette manifestation qui se déroule chaque année se tient en prélude de la commémoration de la disparition de Bob Marley considéré comme roi du reggae mondial.

Pour l'édition 2016, c'est ETIMBE K. Bernard de son vrai nom, alias Jah Verity qui en est le lauréat. Au cours de la cérémonie de remise des trophées qui a eu lieu le 07 mai dernier, le jury avait signifié que Jah Verity a attiré son attention à travers ses œuvres musicales parmi lesquelles on

retient son titre « *un frère est un frère* ». Il avait donc été nommé et déclaré plus tard lauréat de deux trophées à savoir celui des Marley d'or et celui de la meilleure vidéo. Par devoir de reconnaissance à la LONAB pour tout ce qu'elle fait pour la culture burkinabè, l'heureux gagnant des Marley d'or a jugé opportun d'aller présenter ses trophées aux responsables de la structure des « *lots aux heureux gagnants* ». Il a saisi l'occasion pour remercier la LONAB pour son soutien indéfectible aux artistes du Burkina de façon générale et à lui-même en particulier.

Les responsables de la LONAB se sont réjouis de l'initiative et ont félicité le reggae man pour ses prix. Ils se disent prêt à toujours œuvrer dans l'accompagnement des artistes pour la promotion de la culture du pays.

Par effet de coïncidence, cette présentation se tient à la date dite celle de tous les reggae men car c'est le 11 mai de chaque année que l'on commémore la disparition du roi du reggae, Bob Marley.

Valentin YOUMANLI

Avis de recrutement

Sciences-Campus Info

Poste : des Attachés Commerciaux à Ouagadougou et à Bobo Dioulasso

Description du poste : Etablir les plans de ventes et les stratégies Marketing du magazine à travers les insertions de communiqués, d'évènement, de publicité sur le site internet et dans le quotidien; Prospecter, entretenir et développer une clientèle; Analyser et promouvoir les activités du magazine.

Qualifications : Etre titulaire d'un BAC+2 en Marketing, Gestion Commercial, administration des affaires ou autres disciplines connexes ; Avoir au minimum une expérience de vente B2B ; Avoir un talent confirmé dans l'organisation et la coordination d'action de vente ; Avoir 20 ans au minimum, Etre résident dans la ville d'affectation.

Lieu d'affectation : Ouagadougou et Bobo Dioulasso.

Aptitudes : Bon esprit d'analyse ; Etre rigoureux et apte à travailler sous pression ; Excellentes aptitudes de communication orale et écrite et des réflexions claires et logiques ; Proactif, bon sens de la collaboration et du service ; Etre organisé et méthodique ; Avoir l'esprit d'initiative très élevé; Avoir une bonne moralité et jouir de ses capacités; Maitriser parfaitement l'informatique et l'utilisation de l'internet.

Type de contrat : Contrat annuel de prestation de service, Rémunération basée sur le résultat.

Dossiers à fournir : cv et lettre de motivation à envoyer à recrutement@sc-mail.org au plus tard le 31 Mai 2016.
www.sciences-campus.info

Avis de recrutement



Poste: 01 ASSISTANT JURIDIQUE

Type d'emploi: CDD

Pays: Côte d'Ivoire

Adresse: ci@educarriere.net

Date limite de dépôt des dossiers: 16/05/2016

Description :

Profil pour ce poste

Avoir une expérience d'au moins deux (02) ans dans son domaine ;

Avoir 35 ans au plus au 31 décembre 2016 ;

Avoir le sens des responsabilités

Etre intègre

Savoir travailler sous pression ;

Avoir des compétences relationnelles – Etre immédiatement disponible ;

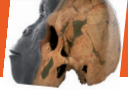
Dossiers de candidature

Lettre de motivation

Curriculum Vitae portant une photo

Copie des diplômes et des attestations de travail

Les dossiers de candidatures sont recevables sur le site internet : www.lecerclecompetences.com ou au siège du cabinet, situé à la Riviera Bonoumin près de l'université Valoris, à 50 m du nouveau centre commercial d'Orca « Abidjan Mall ».



Avis de recrutement

Sciences-Campus Info

Poste: : des journalistes, web journalistes et pigistes

Description du poste : collecter l'information, la vérifier et la rédiger, faire des reportages sur initiative ou à la demande, faire la mise en ligne des articles, participer à la rédaction, participer au montage du journal, animer des rubriques spécifiques et participer à toutes les activités de promotion du magazine.

Qualifications : Etre titulaire d'un BAC+2 en communication, journalisme ou autres disciplines connexes ; Avoir au minimum une expérience récente dans un journal.

Lieu d'affectation : Ouagadougou.

Aptitudes : Bon esprit d'analyse ; Etre rigoureux et apte à travailler sous pression ; Excellentes aptitudes de communication orale et écrite et des réflexions claires et logiques ; Proactif, bon sens de la collaboration et du service ; Etre organisé et méthodique ; Avoir l'esprit d'initiative très élevé ; Avoir une bonne moralité et jouir de ses capacités ; Maîtriser parfaitement l'informatique et les outils de montage du journal Xpress, adobe et l'utilisation de l'internet.

Dossiers à fournir : cv et lettre de motivation à envoyer à redaction@sc-mail.info au plus tard le 31 Mai 2016.

www.sciences-campus.info

Avis de recrutement



Poste: : Apporteurs d'affaires
Type d'emploi: Autres
Pays: Côte d'Ivoire
Adresse: ci@educarriere.net

Date limite de dépôt des dossiers

23/05/2016

Description :

Vous exercez votre activité sous un statut juridique propre, particuliers, entreprise individuelle ou société, vous permettant de nous facturer vos prestations (pourcentage sur ventes facturées et encaissées).

Vous souhaitez prospecter des entreprises autour de chez vous. Nous ciblons tous les secteurs d'activité car nos services concernent l'ensemble des activités économiques. Nous recherchons des personnes sérieuses, motivées, dotés d'un excellent sens du relationnel, dynamiques, autonomes avec qui nous pourrions établir une relation de confiance durable.

Connaissance minimale de l'internet nécessaire (navigateur/messagerie).

Soutien technique et commercial assuré.

Merci d'adresser votre CV à riscare.group@gmail.com et secretariat@groupe-riscare.com

Vos offres d'emploi au quotidien sur



www.jobs-campus.com

Adresses utiles

Ouagadougou

Pompiers: 18/ 25 30 69 48/ 30 69 47
Hôpital ambulance: 25 30 66 44 /45
ONEA: 22 22 76/77 25 34 34 60 - 80 00 11 11
SONABEL: 25 30 61 00
Aéroport: 25 30 65 15
Police secours: 25 30 71 00
Gendarmerie: 25 31 33 40

Bobo-Dioulasso

Pompiers: 18
Hôpital ambulance: 20 97 00 45/ 20 97 00 44
ONEA: 20 97 65 65/ 20 97 00 09/10 - 80 00 11 11
SONABEL: 20 97 00 60 / 98 22 30
Aéroport: 20 97 00 70
Burkina secours: 20 97 01 43
Police secours: 17

Sciences-Campus Info

Magazine Scientifique & Universitaire

Fondé le 26 août 2013.

02 BP 5805 Ouaga 02
Burkina Faso

Tél: + 226 76609721

E-mail: redaction@sc-mail.info

Site web:

www.sciences-campus.info

Publications semestrielles et quotidiennes

Autorisations

n°5509P /2013/ CAO/TG.I.O/P.F.

n°1238/2016/CAO-TGI/OUA/P.F

Administration

OTC

Fondation Sciences-Campus

Directeur de publication

GOW Siaka

Rédaction et reportage

Equipe Sciences-Campus Info

- Eliane Bayala

- Aris KUSIELE SOMDA

- Bernadette Dembéle

- Valentin Mano

- Rélwendé Hervé Roamba

Correspondants des provinces du

Burkina

- Karim Ouattara

- Francois blanc

- Boureima Sogoba

-Augustin Irwaya Ouedraogo

- Tigiane Antoine Ki

- Blaise Sama

- Jean Paul Yekpaye

- Gerégoire Zongo

- Mamadou Goh

- Désiré Guigma

- Jérôme Bissyendé

- Yves Sanou

- Frédéric Poda

- Valentin Ouedraogo

- Blaise Sama

- Diloma Jacques

- Moumouni Guio

- Nicole Ouedraogo

- Amédée Silga

- Karim Koala

- Ouaboué Bakouan

Correspondants pays

Montage

Eliane BAYALA

Oeil du professionnel

Distribution

Téléchargeable sur:

www.sciences-campus.info

Abonnement, insertion, couverture

médiatique

+226 76609721

+226 72080505

+22672080303

E-mail: redaction@sc-mail.info

Représentation Bobo Dioulasso

Tél: +226 20954746

+226 72070909



Des questions de la recherche

Des questions des Universités

Des questions des Ecoles

Des questions d'Actualité

Des questions d'emplois

*Les réponses dans Sciences-Campus Info au quotidien
en version numérique à télécharger.*

*Téléchargez chaque jour le quotidien numérique
Sciences-Campus Info.*